

Document d'informations clés pour l'investisseur

Fonds Optimum Actions Canada - Part R

Informations clés pour l'investisseur

Code ISIN (Part R) : FR0011475029

Ce fonds est géré par Optimum Gestion Financière S.A.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

Principales caractéristiques du FCP :

- Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : « Actions internationales ».
- Le Fonds Optimum Actions Canada, un fonds libellé en \$ CAD, a pour objectif d'afficher une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, sur des périodes-mobiles de 5 ans.
- Jusqu'au 31 décembre 2020, son indicateur de référence est l'indice S&P/TSX Composite calculé en euro (€), avec dividendes réinvestis. Après cette date, son indicateur de référence est l'indice S&P/TSX Composite calculé en euro (€), avec dividendes nets de taxes réinvestis.
- Le S&P/TSX Composite est un indice représentatif du marché boursier canadien, et est composé des plus importantes compagnies cotées à la Bourse de Toronto.
- Cet OPCVM n'est pas indiciel. L'indicateur de référence ne constitue qu'un indicateur de comparaison de la performance *a posteriori*.
- Les produits dérivés ne sont pas permis.

- Le FCP réinvestit les sommes distribuables.
- Le Fonds Optimum Actions Canada est principalement exposé au marché des actions canadiennes à hauteur de 90 % au minimum, jusqu'à un maximum de 100 % de l'actif net. L'essentiel des investissements est concentré sur des valeurs de grandes capitalisations appartenant à l'indicateur de référence.
- Ce FCP peut détenir des obligations, liquidités et instruments du marché monétaire, et ce afin de gérer sa trésorerie (jusqu'à un maximum de 10 % de l'actif net).
- Le risque de change est non-couvert, cette part étant libellée en €.
- La gestion du FCP est discrétionnaire quant à l'allocation sectorielle.
- La durée de placement recommandée dans le Fonds Optimum Actions Canada est de 5 ans minimum.
- Les demandes de souscriptions et de rachats (en €) sont reçues à tout moment chez *Société Générale*. Elles sont centralisées jusqu'à 11 h (heure française) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement

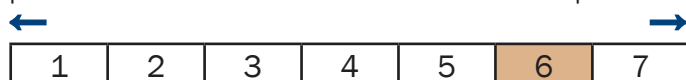
Échelle de risque :

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur ci-dessus représente la volatilité du fonds, calculée à partir des taux de rendement hebdomadaires historiques de l'indicateur de référence (en €) sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux gains et aux pertes pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- Le FCP se situe au niveau 6 de l'indicateur en raison de son exposition au marché des actions et du risque de change pouvant aller jusqu'à 100 %. Il affiche une volatilité historique sur les 5 dernières années de 18,2 %.
- La catégorie la plus faible, numérotée 1, n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le FCP n'est pas garanti en capital.
- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :
 - › Risque de liquidité : les investissements du fonds sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.
- Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus du Fonds Optimum Actions Canada.



Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie)	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,40 % de l'actif net
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	s. o.

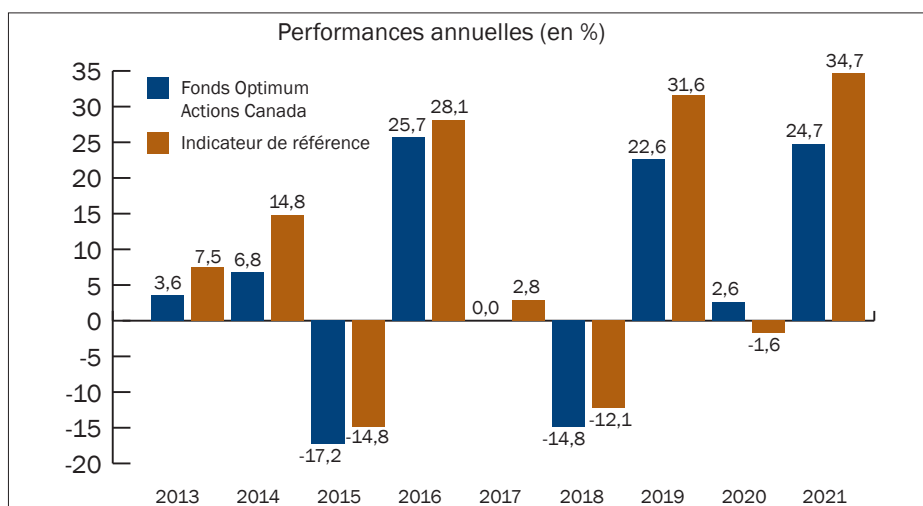
Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous reporter à la rubrique des frais du prospectus.

Performances passées



- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances annuelles présentées sur ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.
- Les performances de l'indicateur de référence sont calculées avec dividendes réinvestis.
- Le Fonds a été créé le 1^{er} juin 2013.
- Les performances sont affichées en €.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.
- Le prospectus du FCP, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Optimum Gestion Financière S.A., 94, rue de Courcelles, 75008 Paris.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion et sur son site Internet www.optimumfinanciere.fr, et est publiée quotidiennement.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.
- Souscripteurs concernés : tous souscripteurs.
- Optimum Gestion Financière S.A. s'est dotée d'une politique de rémunération. Cette dernière est disponible sur son site internet (www.optimumfinanciere.fr). Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- La responsabilité d'Optimum Gestion Financière S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

OPTIMUM GESTION FINANCIÈRE S.A.
 94, rue de Courcelles - 75008 Paris, FRANCE
 +33 1 44 15 81 81
info@optimumfrance.com
optimumfinanciere.fr

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
 La Société de gestion Optimum Gestion Financière S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 août 2022.

